



CLASSIQUES
GARNIER

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Introduction », *La Lettre clandestine*, n° 19,
2011, *Diderot et la littérature clandestine*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17306-9.p.0015](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17306-9.p.0015)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2011. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

Geneviève Artigas-Menant

UMR 8599 CNRS, université Paris-Sorbonne (CELLF 17^e-18^e)

« Les prétendus connaisseurs en fait de style chercheront en vain à me déchiffrer. Je n'ai point de rang parmi les écrivains connus. Le hasard m'a mis la plume à la main ; et trop de dégoûts accompagnent la condition d'auteur, pour que dans la suite je me fasse une habitude d'écrire »¹. On aura reconnu la première phrase du discours préliminaire de *La Promenade du sceptique ou les Allées*. Cet incipit à lui tout seul autoriserait à rapprocher *La Promenade* des manuscrits philosophiques clandestins qui fleurissent depuis longtemps au moment de sa rédaction. Tout y est pour déjouer la vigilance et exciter la curiosité : la recherche affichée du secret et de l'anonymat, le rôle du hasard qui suggère implicitement une motivation importante, voire un devoir, et, en guise de *captatio benevolentiae* entre honnêtes gens, l'inexpérience littéraire du narrateur. Non seulement il n'est pas un écrivain connu, mais il ne souhaite pas le devenir et une formule ambiguë « trop de dégoûts accompagnent la condition d'auteur » permet d'imaginer qu'une des raisons de cette réserve est la crainte des poursuites.

Il sera question dans ce dossier de *La Promenade du sceptique*², mais je ne peux éviter de rappeler quelques évidences nécessaires pour

- 1 Denis Diderot, *La Promenade du sceptique*, dans *Œuvres*, éd. Laurent Versini, t. I, *Philosophie*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1994, p. 67-132, ici, p. 71 ; on pourra aussi consulter *Œuvres complètes*, éd. Herbert Dieckmann, Jacques Proust, Jean Varloot, Paris, Hermann, t. II, 1975, p. 65-169. Pour une étude d'ensemble, voir Herbert Dieckmann, « Diderot's *Promenade du sceptique*: a Study in the Relationship of Thought and Form », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 55, 1967, p. 417-438.
- 2 Voir ci-dessous l'article de Mitia Rioux-Beaulne, p. 61-84.

faire brièvement l'histoire de notre sujet « Diderot et la littérature clandestine ». Le manuscrit de Montivilliers est en effet le point de départ de cette histoire³. Dès 1912, Gustave Lanson le mentionne dans le corpus clandestin qu'il porte à la connaissance du public⁴. Il est vrai que, sur la foi d'une note, il attribue les « Promenades de Cléobule » à Boulainvilliers, mais il n'en attire pas moins l'attention sur l'ensemble que constituent les deux volumes manuscrits conservés à la bibliothèque municipale de Montivilliers qui réunissent les « Promenades » avec *La Religion chrétienne analysée* et les « Preuves ». L'identification de cette copie manuscrite à *La Promenade du sceptique* publiée pour la première fois dans les œuvres de Diderot en 1830⁵, l'aveu fait par Diderot au lieutenant de police Berryer⁶ et la promesse qu'il lui fait de ne pas publier cet opuscule, la découverte d'une deuxième copie manuscrite à la Bibliothèque nationale⁷, tout cela constituait déjà de premiers arguments solides pour faire de Diderot un auteur clandestin à ses heures.

La Promenade du sceptique représente en effet le cas idéal : publication tardive, existence de plusieurs manuscrits ou copies manuscrites,

- 3 Bibliothèque municipale de Montivilliers, ms. 15-16. T. I « Promenades de Cléobule » qu'une note écrite sur le plat supérieur de la couverture attribue à Boulainvilliers. T. II. « La religion chrétienne analysée, par C.F.C.D.F., 1748 avec l'addition des preuves qu'il a seulement indiquées, par A.B.C.D., son prozélite [sic], 1749. » XVIII^e siècle. Papier. 245 et 243 f. Dessins dans le t. I., 235 sur 172 mm. Cartonné (extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1886-1935, 82 vol.).
- 4 Gustave Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 19, 1912, p. 1-29 et 293-317 : « Un manuscrit de la bibliothèque de Montivilliers contient une Promenade de Cléobule qu'une note écrite à l'intérieur de la couverture attribue à Boulainvilliers. Ni Barbin, ni Quérard ne connaissent cet opuscule que je n'ai pas vu » (p. 18). Voir aussi l'ouvrage fondamental d'Ira O. Wade, inspiré par l'article pionnier de Lanson : *The Clandestine Organization and Diffusion of Philosophic Ideas in France from 1700 to 1750* [1938], New York, Octagon Books, 1967.
- 5 *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot, publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm*, Paris, Paulin, 1830-1831, t. IV, p. 241-367.
- 6 Au cours de son incarcération à Vincennes en 1749. Voir Laurent Versini, *Denis Diderot*, Paris, Hachette, 1996, p. 109-111. Voir aussi Denis Diderot, *Correspondance*, t. I, 1713-1757, éd. Georges Roth, Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 80-90.
- 7 N.a.fr. 15806.

coexistence de l'un d'entre eux avec des manuscrits indiscutablement clandestins et fort répandus comme l'*Analyse de la religion chrétienne*. Il n'est donc pas étonnant que devant l'évidente rareté des œuvres publiées du vivant du directeur de l'*Encyclopédie*, on ait cherché des explications de ce côté-là. Franco Venturi a ouvert la voie en insistant sur l'importance du phénomène clandestin pour l'interprétation de Diderot et notamment de ses œuvres de jeunesse. Il en donne un exemple très convaincant, particulièrement intéressant pour notre propos :

Pour comprendre les *Pensées philosophiques*, il est bon de cesser un moment de penser aux grandes œuvres françaises qui les ont précédées, aux grands noms de Montesquieu, de Fontenelle et de Voltaire qui dominent la première moitié du XVIII^e siècle, pour se reporter à la littérature plus simple, et souvent plus violente qui se livrait à la polémique des « lumières » sur un terrain plus humble en répandant libelles et manuscrits⁸.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis cette déclaration de 1939, mais il reste beaucoup d'incertitudes et d'interrogations. La question du rapport entre un auteur confirmé des Lumières dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et le mouvement philosophique clandestin reste fort complexe, et c'est pourquoi il nous a semblé nécessaire d'y consacrer un dossier dans *La Lettre clandestine*. Je me contenterai ici d'ouvrir, ou plutôt de rouvrir, très rapidement quelques pistes, non pas du point de vue de Diderot dont je ne suis pas spécialiste, mais du point de vue des manuscrits philosophiques clandestins.

D'abord, il faut rappeler la difficulté et l'incertitude de la définition du corpus clandestin. Cette question a souvent été abordée dans nos journées et dans *La Lettre clandestine*⁹. Elle est trop vaste pour être traitée dans ce dossier, mais nous trouverons peut-être des éléments pour la faire progresser ; de toute manière, il ne faut pas la négliger. Le cas Diderot doit

8 Franco Venturi, *Jeunesse de Diderot (1713-1753)*, Paris, Albert Skira, 1939, p. 73.

9 *La Lettre clandestine*, n^{os} 5 à 8 (1996-1999) : « Tendances actuelles dans la recherche sur les clandestins à l'Âge classique », « Censure et clandestinité », « L'identification du texte clandestin », « Anonymat et clandestinité » ; n^o 11 (2002) : « Le clandestin et l'inédit ».

au moins nous permettre de mesurer la complexité du problème. Mise à part l'*Encyclopédie* évidemment, la plus grande partie de sa production était inédite à sa mort en 1784. Certaines œuvres avaient connu une diffusion et une circulation manuscrites par la *Correspondance littéraire*, comme *Le Rêve de D'Alembert*, mais aussi *Jacques le fataliste* ; d'autres sont restées totalement inédites, non pas seulement jusqu'en 1830 comme *La Promenade du sceptique*, mais jusqu'en 1964 comme les *Éléments de physiologie*¹⁰. D'autres œuvres encore ont donné lieu à de véritables feuilletons éditoriaux. C'est *Jacques le fataliste*, publié par Buisson en 1796 sur une mauvaise copie des papiers de Grimm et attendant 1976 pour être édité à partir du manuscrit de Saint-Pétersbourg, le seul revu par Diderot. C'est surtout *Le Neveu de Rameau*, d'abord imprimé en allemand, en 1805, « une traduction faite par Goethe sur une copie clandestine venue de Russie »¹¹, puis publié en français en 1821 dans une retraduction de la traduction allemande, publication suivie, en 1823, de la première édition française d'origine¹² sur un manuscrit Vandeuil expurgé, avant la découverte par Georges Monval du manuscrit autographe en 1891¹³. On pourrait multiplier les indices de la complexité du sujet, ces rapides exemples suffiront à essayer d'en esquisser les limites.

Revenons un instant sur les deux textes dont j'ai parlé pour commencer, *La Promenade du sceptique* et les *Pensées philosophiques*, qui représentent deux cas comparables mais inverses. Dans les deux cas, nous rencontrons l'anonymat, la pensée subversive justifiant les précautions, les fausses attributions¹⁴ et peut-être, on va le voir, l'existence de manuscrits. Ce qui

10 D. Diderot, *Éléments de physiologie*, éd. Jean Mayer, Paris, Didier, 1964. Sur cet ouvrage, voir l'étude de Caroline Warman, « Les *Éléments de physiologie* de Diderot : inconnus ou clandestins ? Le cas de Garat », dans Isabelle Moreau (dir.), *Les Lumières en mouvement. La circulation des idées au XVIII^e siècle*, Paris, ENS Éditions, 2009, p. 65-87.

11 André Magnan, *Dictionnaire de Diderot*, dir. Roland Mortier et Raymond Trousson, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 35. Voir aussi D. Diderot, *Le Neveu de Rameau*, éd. Jean Fabre, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1963, p. VII-LXIII.

12 *Œuvres de Denis Diderot*, Paris, J. L. J. Brière, 1821-1823.

13 Manuscrit acquis par la Pierpont Morgan Library.

14 On a attribué la *Promenade de Cléobule* à Boulainvilliers et les *Pensées* au même Boulainvilliers, mais aussi à La Mettrie et Voltaire. Voir D. Diderot, *Pensées philosophiques*, éd. Jean-Claude Bourdin, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007, p. 12-24.

oppose les deux textes, en apparence, c'est que les *Pensées philosophiques* ont été publiées dès 1746, c'est-à-dire sans doute dès leur rédaction, et que rien ne permet de supposer une circulation manuscrite avant l'édition. Au contraire, on l'a vu, *La Promenade du sceptique* rédigée en 1749 a dormi sous forme de manuscrit jusqu'en 1830. On en a connu très tôt une copie, cette copie voisine avec un manuscrit clandestin, on l'intègre au corpus des « manuscrits clandestins », à juste titre évidemment. Quant aux *Pensées*, jusqu'en 1996 on n'en connaissait que l'édition, condamnée au feu, et la paternité reconnue par Diderot trois ans plus tard pour ce qu'il appelle des « intempérances d'esprit qui [lui] sont échappées »¹⁵. Certes, on pouvait parler d'édition clandestine, puisqu'à l'anonymat de l'auteur s'ajoutait l'anonymat de l'éditeur, et que La Haye se substituait à Paris, vrai lieu de l'édition, mais on était encore loin du corpus manuscrit clandestin. Or, en 1996, dans *La Face cachée des Lumières*, Miguel Benítez en mentionne quatre copies totalement ignorées jusque-là¹⁶. Ou plutôt on n'avait pas alors encore mesuré l'importance de la révélation faite par John Lough, en 1990, lorsqu'il mentionnait la copie manuscrite des *Pensées philosophiques* contenue dans un gros recueil de manuscrits clandestins conservé au musée John Bowes de Barnard Castle, dans le comté de Durham au Nord-Est de l'Angleterre¹⁷. Étonnamment, non seulement cette première découverte de 1990, mais même la liste dressée par Miguel Benítez en 1996 sont passées inaperçues des spécialistes et éditeurs de Diderot. Et voilà qu'une cinquième copie, dénichée par Jacques Cormier en 2000 sous la reliure du XVIII^e siècle d'une édition de 1583 des *Œuvres* de Virgile¹⁸, vient conforter l'hypothèse d'une diffusion clandestine

15 D. Diderot, Lettre à Berryer, [13 août 1749], dans *Correspondance*, éd. cit., t. I, p. 89.

16 Miguel Benítez, *La Face cachée des Lumières*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1996, p. 45 : Barnard Castle-Bowes Museum FO 91/Re ; Lyon, Bibliothèque municipale 6318 (copie datée de 1777) ; Rouen, Bibliothèque municipale O 57 (extraits) ; collection privée : F. Moureau.

17 John Lough, « Un recueil manuscrit inconnu de manuscrits clandestins », *Dix-huitième siècle*, n° 22, 1990, p. 423-431. Cette copie est intéressante par les précisions qu'elle donne sur l'auteur, notamment dans la mention suivante : « L'auteur est le S^r Diderot, un de ceux qui travaillent à la traduction du Dictionnaire de médecine de famas [sic pour James] » (p. 427).

18 Voir ci-dessous la note de Jacques Cormier, p. 457-459.

importante de l'imprimé anonyme brûlé par la main du bourreau en juillet 1746. On peut dès lors affirmer que les *Pensées philosophiques* sont devenues explicitement susceptibles d'être classées dans les manuscrits philosophiques clandestins, confirmant ainsi l'intuition de Franco Venturi. L'existence d'une édition, sans doute antérieure aux copies, n'est pas un obstacle à cette intégration, au contraire puisque l'édition avait été sanctionnée, et donc en quelque sorte interdite *a posteriori*¹⁹. Mais alors si on fait la liste de toutes les autres œuvres de Diderot, sur quel critère va-t-on les faire entrer ou non dans le corpus clandestin ? Le caractère longtemps inédit du *Rêve de D'Alembert* l'emportera-t-il sur le subterfuge de la pseudo-translation italienne de *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****, et si l'on exclut du corpus *Jacques le fataliste* parce que c'est un roman, que fera-t-on du *Neveu de Rameau* ? Je crois plus sage, dans l'état actuel des choses, de renoncer à classer les œuvres de Diderot en clandestines ou non clandestines. Je préfère envisager ce que j'appellerai les affinités clandestines de Diderot.

Partons des textes d'abord. Un manuscrit philosophique clandestin célèbre, incontestable, dont l'histoire bien connue est caractéristique du phénomène, a été publié en partie par Diderot en 1765, après l'avoir été en 1743 dans un des tout premiers recueils imprimés clandestins, les *Nouvelles libertés de penser*, c'est la « Dissertation » dite *Le Philosophe*²⁰. On en connaît sept manuscrits et au moins dix éditions du XVIII^e siècle. Sa publication au tome XII de *l'Encyclopédie* sous forme de larges extraits dans l'article « Philosophe » est, on l'a déjà dit souvent, un indice important de l'harmonie intellectuelle entre son auteur, Du

19 Dans la définition qu'on a pu faire du corpus manuscrit clandestin désigné par Lanson et analysé par Wade (voir ci-dessus n. 4), on a cru que la circulation manuscrite antérieure à l'édition était un critère, mais on a depuis longtemps renoncé à cette définition étroite. Voir Geneviève Artigas-Menant, *Du secret des clandestins à la propagande voltairienne*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 305-370.

20 G. Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », art. cit., p. 301 : « Les *Nouvelles libertés de penser* (1743) donnent de lui [Du Marsais] un petit écrit, *Le Philosophe* ; Naigeon le réimprima en 1770 dans son *Recueil philosophique* ». On en connaît actuellement sept manuscrits (dont plusieurs dans des recueils) : Bordeaux BM 828 (CIV), Gand UB 503, Paris BNF Rés. PZ 1196, Paris Sénat 144, Sélestat Bibliothèque humaniste 216, Troyes BM 2320, Varsovie, BN II 3697 (anciennement conservé à Saint-Petersbourg).

Marsais (1676-1756), et Diderot, à tel point qu'on a très longtemps cru que l'article était de Diderot lui-même. On sait peu de chose sur les relations entre le grammairien de l'*Encyclopédie* et son directeur. Les rares allusions de la correspondance de Diderot ne sont pas significatives, mais on notera qu'en 1773 paraît à Londres une édition des *Pensées philosophiques* où, je cite le titre, « *l'on a joint le vrai Philosophe* ».

On sait par ailleurs que de nombreux critiques ont rapproché les *Pensées philosophiques* d'un autre manuscrit clandestin attribué sans doute à tort à Du Marsais, l'*Analyse de la religion chrétienne* ; si l'attribution est peut-être fautive, le rapprochement de la démarche, du contenu, des arguments n'en est pas moins significatif. Sans énumérer toutes les parentés possibles de ce genre, on retiendra l'important faisceau de ressemblances formelles et intellectuelles qui permettent de situer de plus en plus précisément l'inspiration philosophique et la méthode didactique de Diderot dans la mouvance clandestine. C'est peut-être dans *La Promenade du sceptique* que s'exprime le plus naïvement, je veux dire d'une manière faussement naïve, qu'un *Entretien sur la religion, la philosophie et le monde*, c'est le sous-titre de la *Promenade*, ne doit être communiqué que dans un cercle restreint et sûr comme l'affirme Cléobule : « Ariste, si vous m'en croyez, [...] vous renfermerez votre manuscrit, et ne le communiquerez qu'à nos amis »²¹. C'est aussi dans le même préambule de la même *Promenade* qu'on peut lire une définition, saisissante de vérité, de la malléabilité du texte clandestin. Ariste explique qu'ayant « déjà communiqué quelques copies » de ce qu'il appelle le « discours » de Cléobule, elles se sont multipliées, et qu'il a vu « l'ouvrage si monstrueusement défiguré dans quelques-unes » qu'il s'est décidé à demander à Cléobule « la permission de publier ses pensées »²². On ne peut pas ne pas rapprocher cette confiance de celle du lecteur de l'*Examen de la religion* qui, devenu copiste à son tour en 1765, confie dans la préface des *Questions d'un homme raisonnable* :

Quant au fond de choses, j'ai vu cet écrit pencher tantôt vers le déisme, tantôt vers l'athéisme, tantôt vers le scepticisme [...]. Mais de tous

²¹ D. Diderot, *La Promenade du sceptique*, éd. cit., p. 76.

²² *Ibid.*, p. 74.

ces changements, je crois pouvoir assurer qu'il n'en est point de plus considérable que ceux que j'ai cru devoir y faire : je ne sais même pas s'ils ne m'autorisent pas à le présenter comme un ouvrage totalement neuf et original²³.

Je crois qu'on n'insistera jamais assez sur la parfaite et profonde cohérence entre la démarche clandestine et le génie de Diderot. Je relèverai trois aspects de cette heureuse rencontre : le besoin de dialogue, la quête insatiable de vérité, le souci de la postérité.

18

Quelle que soit la forme littéraire qu'il prend, entretien, lettre, traité, discours, le manuscrit clandestin est un dialogue, ouvre au dialogue, jamais conclu, toujours renouvelé, avec ceux qui ont déjà écrit sur le sujet et auxquels on emprunte librement, sans les citer, sans même les nommer, dialogue avec ceux qu'on contredit, qu'on attaque, qu'on critique, dialogue avec le lecteur. On a assez remarqué que les *Pensées philosophiques* étaient la continuation de la traduction-adaptation de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, que les *Éléments de physiologie* étaient en partie faits de longues citations de Haller. On s'en étonne parfois comme si c'était inconciliable avec le talent et l'originalité de Diderot. Mais au contraire, c'est le talent et l'originalité de Diderot de faire brillamment ce que les clandestins font laborieusement : recycler des idées d'emprunt, se les approprier littéralement.

Ce remodelage de la pensée, la sienne et celle des autres, est la marque d'une insatisfaction constante dans la formulation et dans la conceptualisation, et du souci permanent d'approcher la vérité, comme il le met si bien en scène dans *Le Rêve de D'Alembert*. Déisme, athéisme, scepticisme, les interprètes de Diderot n'auront jamais fini de disputer là-dessus, et tant mieux, mais c'est parce que lui-même n'a jamais fini de tout remettre en question. La quête de vérité s'accompagne chez Diderot d'une incertitude qui n'est pas faiblesse, qui n'est pas hésitation, qui est la marque d'une intransigeance absolue.

23 C. C. Du Marsais, *Examen de la religion*, éd. Gianluca Mori, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, p. 372.

Cette obsession est inséparable d'un souci qui hante Diderot, celui de la postérité. En apparence, c'est contradictoire avec ce que dit Cléobule à Ariste : « Je ne vous blâme pas de travailler à éclairer les hommes ; c'est le service le plus important qu'on puisse se proposer de leur rendre ; mais c'est aussi celui qu'on ne leur rendra jamais »²⁴. Il faut comprendre « jamais » dans l'immédiat. Car tout, dans l'œuvre de Diderot, montre que, s'il juge inutile d'essayer de convaincre de son temps d'autres que les « amis », s'il est pessimiste sur la capacité de compréhension et de conversion du public contemporain, il s'adresse aux générations à venir, à qui est destinée aussi l'*Encyclopédie*, par-delà l'élite restreinte des souscripteurs. La vérité n'est pas bonne à dire, mais on ne peut pas l'étouffer, il ne faut pas la garder pour soi. Le soin que Diderot met à préparer l'édition complète de ses œuvres, la précaution de faire reproduire soigneusement ses manuscrits en deux collections complètes, l'une pour Catherine II, l'autre pour l'édition, sont des manifestations incontestables de cette attitude. Sans perdre le sens des proportions, il est permis de penser qu'à une très grande échelle, c'est une démarche comparable à celle de Meslier recopiant pieusement son *Mémoire* en trois exemplaires, à celle de Benoît de Maillet ne finissant jamais de récrire son *Système de la diminution de la mer* et cherchant désespérément un secrétaire pour l'aider dans son interminable mise au point.

Ces rapides allusions, que l'on pourrait multiplier, incitent à d'autres rapprochements que Diderot suggère lui-même lorsque, par exemple, dans sa lettre du 31 août 1769, en pleine rédaction du *Rêve*, il confie à Sophie Volland : « Les interlocuteurs sont D'Alembert rêvant, Mlle d'Espinasse, l'amie de D'Alembert, et le docteur Bordeu. Si j'avais voulu sacrifier la richesse du fond à la noblesse du ton, Démocrite, Hippocrate et Leucippe auraient été mes personnages ; mais la vraisemblance m'aurait enfermé dans les bornes étroites de la philosophie ancienne, et j'y aurais trop perdu »²⁵.

N'est-ce pas là une allusion transparente à des manuscrits philosophiques clandestins très répandus comme la *Lettre d'Hippocrate* à

24 D. Diderot, *La Promenade du sceptique*, éd. cit., p. 74.

25 D. Diderot, *Œuvres*, éd. cit., t. V, *Correspondance*, 1997, p. 969.

*Damagette*²⁶ et la *Lettre de Thrasybule et Leucippe*²⁷ ? Cette dernière ayant été éditée en 1765, c'est peut-être en imprimé, et non en manuscrit, que Diderot la connaît, mais la référence n'en est pas moins intéressante, car, précisément, nous aimerions bien savoir quand, comment et sous quelle forme Diderot a commencé à prendre connaissance des textes clandestins dont il parle. Nous sommes loin d'être éclairés par la célèbre allusion souvent citée de la lettre à Sophie Volland du 24 septembre 1767 : « On nous a envoyé de Paris une bibliothèque nouvelle antichrétienne : c'est *L'Esprit du clergé*, *Les Prêtres démasqués*, *Le Militaire philosophe*, *L'Imposture sacerdotale*, *les Doutes sur la religion*, la *Théologie portative* ». Cette liste complète revient un an plus tard, dans la lettre à Falconet du 6 septembre 1768, avec six additions : *Les Trois Imposteurs*, *Le Catéchumène*, les *Lettres à Sérèna*, les *Lettres à Eugénie*, *Le Dîner de Boulainvilliers*, *La Contagion sacrée*. Ce sont deux témoignages qui n'ont rien d'étonnant et dont on n'avait pas besoin pour savoir que Diderot était au courant des productions de d'Holbach, Naigeon, Voltaire et compagnie. Mais on ne peut se contenter de cette constatation et un exemple suffira à le montrer, celui des *Difficultés sur la religion*. Depuis le beau commentaire de Franco Venturi sur la parenté profonde entre les *Pensées philosophiques* et *Le Militaire philosophe*²⁸ on ne doute plus que Diderot l'avait lu et l'édition récente de Jean-Claude Bourdin confirme l'hypothèse. Plus largement, et sans se limiter à un texte, ni même à la philosophie, en 1996 Laurent Versini a consacré une étude percutante à « Diderot lecteur de Challe »²⁹, c'est son titre.

Pour souligner l'importance de cette piste, je me contenterai de quelques rapides rapprochements textuels, bribes d'une enquête plus large en cours. Un argument rationnel de *La Promenade du sceptique*,

26 On en connaît aujourd'hui 15 copies manuscrites, malgré deux publications précoces (Cologne, Lesage, 1700, et dans la *Bibliothèque volante ou élite de pièces fugitives*, Amsterdam, D. Pain, 1700).

27 22 copies manuscrites actuellement recensées.

28 Franco Venturi, *Jeunesse de Diderot*, *op. cit.*, p. 76-77. Malgré l'utilisation du titre de l'imprimé, c'est bien au manuscrit (Mazarine 1163) des *Difficultés* que l'auteur emprunte explicitement ses citations (n. 3, 4, 5 du chap. III, p. 358-359).

29 Laurent Versini, « Diderot lecteur de Challe », dans Jacques Cormier (dir.), *Lectures de Robert Challe*, actes du colloque de la Sorbonne (26-27 juin 1996), Paris, Honoré Champion 1999, p. 137-146.

« les raisonnements de l'esprit fort sont-ils solides, on a tort de les combattre, sont-ils mauvais, on a tort de les redouter »³⁰, évoque l'argument inverse mais convergent de la Préface des *Difficultés*, « Ces fondements [de la religion] qu'on vante sont bons ou mauvais, s'ils sont bons, ils n'ont rien à craindre, s'ils sont mauvais, pourquoi l'univers ne secouera-t-il pas un joug si injuste et si pesant ? »³¹. Dans les *Pensées philosophiques* XXV et XXVI, à propos de l'éducation religieuse, Diderot se plaint : « Qu'est-ce que Dieu ? question qu'on fait aux enfants et à laquelle les philosophes ont bien de la peine à répondre » et quelques lignes plus loin : « On nous parle trop tôt de Dieu »³². C'est un leitmotiv des *Difficultés* dès le début du premier cahier : « je fis réflexion [...] sur l'attention qu'on a à préoccuper l'esprit des enfants, avant qu'ils soient en état de juger de ce qu'on leur propose »³³. Dans la pensée XXVI, encore, Diderot dit à l'enfant qu'il aurait à « dresser », « Dieu t'entend et tu mens »³⁴. C'est comme un écho du quatrième cahier des *Difficultés* : « remarquez bien, mon fils, que lorsque vous me demandez pardon, je ne sais point si vous êtes vraiment fâché d'avoir mal fait ; il n'en est pas de même de Dieu, il voit au fond de notre cœur et dans nos plus secrètes pensées »³⁵. Au sujet de la pensée XLIII je me contente de renvoyer au commentaire de Jean-Claude Bourdin qui cite Challe parmi les auteurs de la littérature antichrétienne qui réhabilitent Julien. Cet empereur est en effet un des exemples favoris de l'auteur des *Difficultés* pour évoquer la vertu païenne³⁶. La séduction exercée sur les esprits par les imposteurs et les fanatiques, dénoncée dans les pensées XLII et XLVI est un thème récurrent des *Difficultés*, presque dans les mêmes termes.

30 D. Diderot, *La Promenade du sceptique*, éd. cit., p. 75.

31 Robert Challe, *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*, éd. Frédéric Deloffre et Mélâhat Menemcioglu, Oxford, Voltaire Foundation, 1982, p. 37.

32 D. Diderot, *Pensées*, éd. cit., p. 72-73.

33 R. Challe, *Difficultés*, éd. cit., p. 47.

34 D. Diderot, *Pensées*, éd. cit., p. 73.

35 R. Challe, *Difficultés*, éd. cit., p. 339.

36 *Ibid.*, p. 78-79 et n. 104, p. 124-125. Sur la place de Julien dans le discours libertin d'après le père Garasse (*La Recherche des recherches et autres œuvres de M^e Estienne Pasquier*, 1622), voir J. S. Spink, *La Libre Pensée française de Gassendi à Voltaire*, Paris, Éditions sociales, 1966, p. 22 et Robert Challe, *Difficultés*, éd. cit., p. 366.

Lorsque Diderot pose la question : « Quel danger n'y aurait-il pas à abandonner les esprits aux séductions d'un imposteur, ou aux rêveries d'un visionnaire ? », on entend Challe proclamer : « les théologiens de chaque religion n'attaquent-ils pas les fondements de toutes les autres [...] ; ne traitent-ils pas leurs prophètes, d'imposteurs ; et leurs prêtres de séducteurs ? »³⁷. On lit dans la pensée XXXV : « J'entends crier de toutes parts à l'impiété. Le chrétien est impie en Asie, le musulman en Europe, le papiste à Londres, le calviniste à Paris, le janséniste au haut de la rue Saint-Jacques, le moliniste au fond du faubourg Saint-Médard. Qu'est-ce donc qu'un impie ? Tout le monde l'est-il, ou personne ? »³⁸.

22

On ne peut alors s'empêcher d'évoquer l'épilogue des *Difficultés* : « Mais ceux dont l'erreur est le gras patrimoine, ceux à qui elle fournit des honneurs sans bornes et une opulence outrée, ceux qui, sans aucun mérite et couverts de tous les crimes, s'y voient adorés – les papes, les muphtis, les molas, les rabbins, les évêques, les curés, les talapoins, les imans, les moines, les bonzes, les dervis, les marabouts etc. – crieront à l'impie »³⁹.

Et aussitôt s'insinue à rebours dans la mémoire du lecteur le début de la pensée LVIII : « Je connais les dévots : ils sont prompts à prendre l'alarme. S'ils jugent une fois que cet écrit contient quelque chose de contraire à leurs idées, je m'attends à toutes les calomnies qu'ils ont répandues sur le compte de mille gens qui valaient mieux que moi »⁴⁰.

Tout cela bien sûr ne constitue pas des preuves, mais des incitations à approfondir la comparaison textuelle, et à s'intéresser particulièrement aux inflexions personnelles, et souvent passionnées, chez Diderot comme chez Challe. En tout cas, on a au moins une preuve de la parenté de la démarche critique chez les deux philosophes, lorsqu'on lit au début de la pensée LXI : « C'est en cherchant des preuves que j'ai trouvé des

37 Sur ce thème chez Robert Challe, voir Geneviève Artigas-Menant, *Du secret des clandestins à la propagande voltairienne*, op. cit., p. 108-125.

38 D. Diderot, *Pensées*, éd. cit., p. 76.

39 R. Challe, *Difficultés*, éd. cit., p. 349.

40 D. Diderot, *Pensées*, éd. cit., p. 88.

difficultés⁴¹. » L'écho du titre du manuscrit de Robert Challe rédigé vers 1710 est-il un hasard ?

Pour terminer cette introduction, je voudrais insister sur ce que j'appellerai la sympathie entre Diderot et le mouvement clandestin. On connaît mieux les rapports entre Voltaire et la clandestinité, mais Voltaire n'est pas un auteur clandestin. Il exploite avec un art consommé les productions, les ressources et les méthodes de la littérature clandestine, mais en observateur extérieur. Diderot, lui, dont les rapports à la clandestinité sont plus secrets, fait incontestablement partie de ce qu'Olivier Bloch appelle la nébuleuse clandestine.

41 *Ibid.*, p. 89.